

La Tribune d'Orléans, 6 mai 2010

ECONOMIE

Publicité : la taxe sur les enseignes passe mal !

IMVOTÉS La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), qui se décline dans le des 22 communes de l'agglomération pour lutter contre la pollution visuelle, flèche les grandes enseignes. D'autant que certaines communes ont placé le curseur plus haut que d'autres...

Avec ses deux variantes (TLPE et TLPE ext), la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a introduit une nouvelle fiscalité : la taxe sur les enseignes publicitaires (TSE). Elle vise à lutter contre la pollution visuelle causée par les enseignes publicitaires. Elle s'applique à toutes les enseignes qui sont fixées sur un bâtiment ou sur un terrain, à l'exception de celles qui sont fixées sur un bâtiment ou sur un terrain appartenant à l'Etat, à une collectivité territoriale ou à un établissement public de l'Etat.

Saran n'a pas encore appliqué la taxe à l'enseigne mais y réfléchit.

20 enseignes passent dans la TLPE cette année, une grande enseigne par commune de moyenne, estime Michel Marty, conseiller général pour Saran. La taxe est de 100 euros par an pour une enseigne de 100 mètres carrés. Mais Pierre Baucher, à la tête de l'enseigne publicitaire de Saran, n'est pas optimiste. « Nous avons dû payer 100 euros pour une enseigne de 100 mètres carrés, mais nous ne sommes pas obligés de payer la TLPE », dit-il. Il estime que la TLPE est une taxe qui va peser sur les entreprises et sur les consommateurs.

EN BREF
Moviano succède à Wincanton à St-Cyr-en-Val
 Mouvement agricole, coopérative, prestataire de services agricoles depuis la fin des années 1980, Wincanton a été racheté par le groupe agricole français Mouvement agricole. Le groupe français Mouvement agricole a racheté Wincanton, qui est devenu une filiale de Mouvement agricole. Le groupe français Mouvement agricole a racheté Wincanton, qui est devenu une filiale de Mouvement agricole.

Durales : précisions
 A la suite de notre article sur Durales, nous avons reçu de nombreux appels. Concernant la TLPE, nous avons demandé à la commune de Durales de nous préciser les modalités de la taxe. La commune de Durales nous a répondu que la TLPE est une taxe qui va peser sur les entreprises et sur les consommateurs.